

Secrétariat général du gouvernement

Direction des ressources humaines et de la fonction
Publique de Nouvelle-Calédonie

Nouméa, le 07 AVR. 2017

Pôle Fonction publique

Service du support ressources humaines
et du recrutement

Section concours

Mél : drhfpnc-concours@gouv.nc
Tél. 25.62.51 - Fax : 25.62.58
Affaire suivie par Fabienne TANAKA

N° CS17-3134-60

CIRCULAIRE

A l'attention des employeurs publics


Objet : Participation aux surveillances des concours administratifs.

Je vous serais reconnaissante de bien vouloir informer les agents placés sous votre autorité du fait que la Nouvelle-Calédonie sollicite leur participation dans le cadre de la surveillance des concours ouverts pour le compte du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie.

Les personnes intéressées sont invités à renseigner le formulaire ci-joint et le faire parvenir :

- à leur employeur au plus tard le 28 avril 2017 ;
- puis à la direction des ressources humaines et de la fonction publique de Nouvelle-Calédonie – (service du support ressources humaines et du recrutement) au plus tard le 5 mai 2017.

Pour le président du gouvernement de la
Nouvelle-Calédonie et par délégation



Emmanuelle GALLIEN
Directrice des ressources humaines et de la
fonction publique de Nouvelle-Calédonie

FORMULAIRE D'INSCRIPTION AU TITRE DE LA SURVEILLANCE DES CONCOURS

1- DEFINITION ET CONDITIONS STATUTAIRES

Lorsque la surveillance de concours est effectuée en dehors des heures normales de service, elle ouvre droit :
 - soit, à deux heures compensatoires pour une heure de surveillance
 - soit, à une indemnité horaire forfaitaire d'un montant de 1408 F. CFP.

2- DEMANDE DE L'AGENT *A transmettre à son employeur*

Prénom/Nom :
 Date de naissance (*obligatoire*) :
 N° CAFAT (*obligatoire*) :
 Collectivité :
 Direction :
 Téléphone personnel : Email@.....

Vous souhaitez faire : de la surveillance
 de la surveillance et dicter un texte à haute voix
 de la surveillance et assurer la présidence d'un centre de concours

Compensation souhaitée : Paiement
 Récupération (sous réserve de l'accord préalable de l'employeur)

Concours choisis :

Date (disponibles sur le site http://drhfpnc@gouv.nc rubrique ...)	Concours

Nouméa, le
Signature de l'agent

NB : L'attention des candidats est attirée sur le fait que :

- la présente demande de surveillance ne signifie que l'agent est automatiquement retenu
- si l'agent est retenu il recevra une convocation 10 jours avant la tenue du concours
- si l'agent souhaite se désister, il doit en informer la DRHFPNC **dans les meilleurs délais.**

3- PARTIE A REMPLIR PAR L'EMPLOYEUR *puis à retourner à la DRHFPNC*

Identification :
 Avis sur la récupération :
 Favorable
 Défavorable

Visa hiérarchique